

---

## RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB

---

**A :** CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB DU 29 MARS 2022  
**DE :** COMMISSION DE GESTION  
**OBJET :** PRÉAVIS 01/2022 – COMPTE 2021  
**DATE :** 28.03.2022  
**CC :** MEMBRES DE LA COMMISSION  
WILSON FAVRE – LAURENT DESCOMBES – PHILIP ROBINSON

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Intercommunaux de l'AIAB,

Lors de notre séance du 9 mars dernier, Messieurs Marc Berlie et Anthony Hinder nous ont présenté le préavis no 01/2022 et commenté les éléments essentiels des comptes de fonctionnement 2021. Nous les en remercions.

### **1. Préambule**

Ce préavis concerne le rapport de gestion du Comité de Direction ainsi que les comptes de fonctionnement de l'exercice 2021. La Commission de gestion constate que :

- L'organe de révision externe a effectué un examen succinct des comptes de l'AIAB et il n'a pas été relevé de faits laissant penser que les comptes ne soient pas conformes à la loi sur les communes et au règlement sur la comptabilité des communes.
- L'organe de révision externe a procédé aux vérifications nécessaires à la tâche de notre commission.
- Le Budget de fonctionnement 2021 prévoyait des charges totales supportées par les communes de CHF 3'442'864 soit une diminution de 2.14% par rapport aux comptes 2020.

### **2. Observations**

Les charges effectives à répartir entre nos communes pour l'exercice 2021 s'élèvent en réalité à CHF 3'580'775 soit un dépassement de **CHF 137'911.-** ou + 3.85% par rapport au budget.

#### **2.1. Répartitions des charges AEE**

On relève une diminution totale de charges de CHF 33'521.- par rapport au budget. Cette réduction est en relation avec les postes de traitements du personnel no 350.301.1 et 2.

Quelques dépassements de charges sont toutefois à signaler :

- 310.311.1 + 8/m Achat de 3 bancs pour le préau du restaurant scolaire
- 350.313.3 + 9/m Achat de produits spéciaux supplémentaires liés au Covid
- 350.314.1 +10/m Avance sur travaux 2022 pour la domotique des stores

## 2.2. Piscines et parking

- La différence de charges de CHF 197'745.- s'explique par l'important déficit des entrées et locations de lignes d'eau par rapport au budget 2021 qui était trop optimiste. En effet, à l'image de 2020, l'année 2021 a subi la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a continué de perturber le déroulement de notre vie de tous les jours entraînant une très forte baisse des fréquentations suite aux fermetures des installations.
  - Postes 354.439.2 et 21 : Les rentrées ventes et locations de lignes sont en diminution de **CHF 336'134.-** par rapport au budget 2021.
  - Vu la faible occupation de la piscine, les charges ont pu être contenues en particulier dans le domaine des frais de personnel postes 354.301.1 et 354.390.11 ou encore dans les frais de nettoyages, des taxes et autres frais d'achats d'énergie, poste 354.312.9.

## 3. Conclusions

Le dépassement du total des charges d'exploitation 2021 par rapport au budget prévu est, comme décrit ci-dessus, principalement la conséquence de l'important manque de revenus du budget de la piscine. En comparaison annuelle les charges d'exploitation 2021 ne sont supérieures que de CHF 62'371.- à celles de 2020.

Pour conclure, la commission a constaté qu'il n'existait pas de planification à moyen & long terme des rénovations et/ou des remplacements de machines & mobiliers. Elle propose donc aux membres du Comité de Direction de l'AIAB de nous informer sur ce sujet.

## Recommandation au Conseil

Vu ce qui précède, notre Commission recommande aux membres du Conseil intercommunale de l'AIAB :

**D'accepter le préavis 01/2022 – Comptes de fonctionnement 2022<sup>1</sup> tel que présenté**

Crassier, le 28 mars 2022

  
Laurent Descombes

  
Wilson Favre

  
Philip Robinson